

POST IT

GENERAL

- Vitesse excessive des TAD et des camions de livraison
- Vitesse excessive (dépassement 50Km/h) voitures et TAD
- Ralentisseurs déjà installés inefficaces (trop bas ?)
- Nuisances sonores

PENTEVILLE

- Zones à priorité en fonction de zones « refuges »
- Ajouter ralentisseurs à l'entrée de la ferme de ~~Panteville~~

CHEMIN DES CRETES

- Non-respect des limitations de vitesse (TAD inclus)
- Importante prise de vitesse malgré les ralentisseurs
- Vitesse +++ la nuit
- Mettre plus de dos d'âne ou de réduction de la voie
- Augmenter la fréquence des radars mobiles
- Manque des trottoirs vers Lacroix
- Virage Maison Pour Tous dangereux pour les piétons
- Sécuriser les piétons (élèves) devant école

LOT LA MAISON

- Accès lot la maison « trop sur la route » => déport des véhicules

Demande pendant la réunion

Faire un focus sur les tranches d'heures :
7H 9H et 17H 19H concernant les
comptages

Zone du Moulin

Trottoir Lot. Orée des Coteaux



Fin trottoir



Fin zone 30



Trottoir non entretenu

Zone du Moulin

Table 1 (Elus : Denis VAILLANT et Corinne LACOSTE)



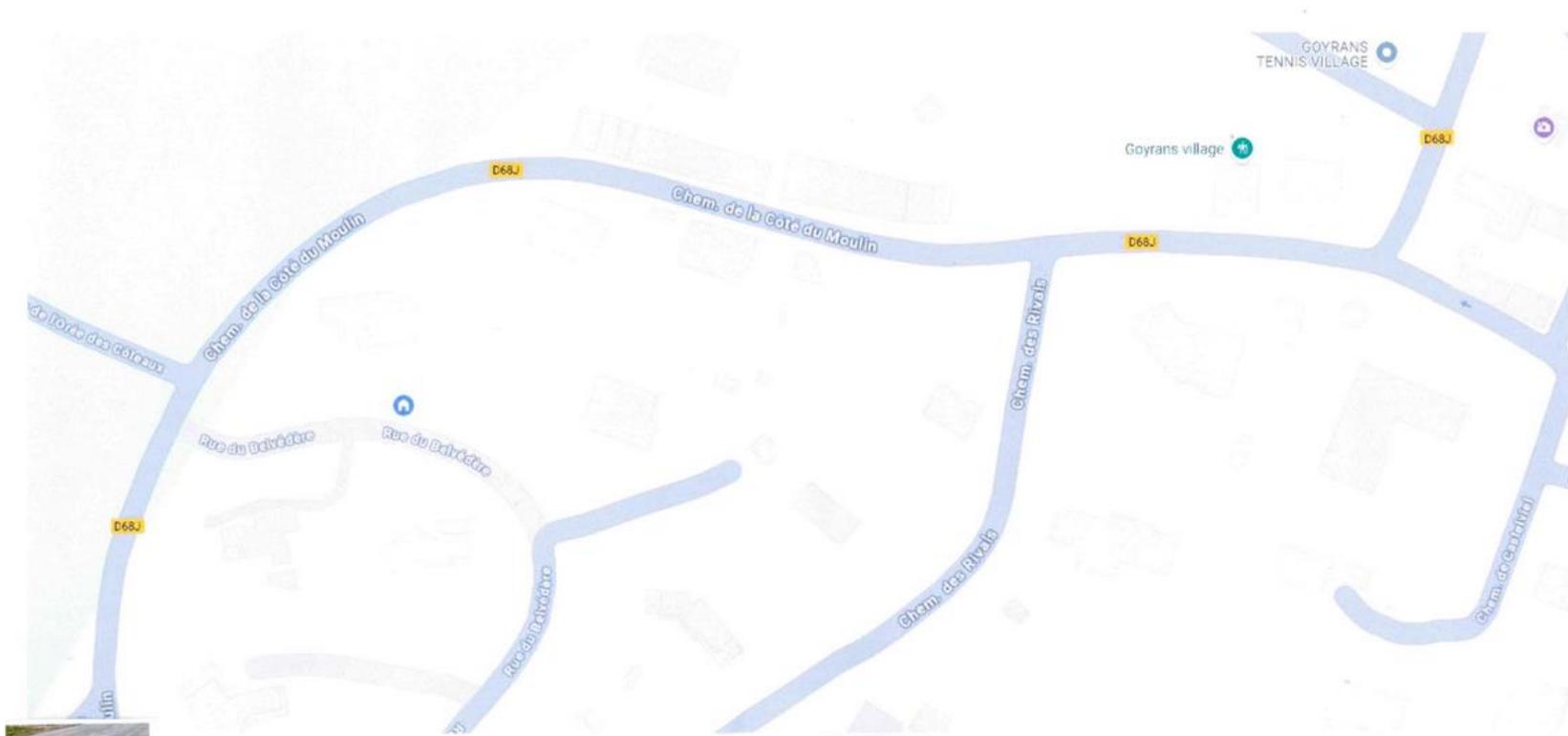
*Constat : Beaucoup de piétons (promeneurs, enfants, ...) mais pas beaucoup de trottoirs

*Constat : le TAD 119 et les livreurs vont trop vite

- Récupérer le trottoir déjà existant de l'orée des coteaux et de le continuer jusqu'à l'école et aussi jusqu'au lotissement de la Maison
- Concernant le Haricot qu'il y a juste devant l'entrée du lotissement la maison : il est mal placé et déporté. Il faudrait le réduire et mettre à la place une chicane ou autre chose
- Il y a un problème de haie non maîtrisée devant l'ancienne maison des parents Fantuzzo, c'est aussi en plein tournant :
 - Demander aux propriétaires d'entretenir leurs haies
 - Faire tailler la haie par les employés communaux et faire payer les propriétaires
- Mettre des panneaux avec l'image des tournants sur cette route pour prévenir les virages
- Idée : mettre des panneaux « chevrons » avec les panneaux de limitation de vitesse
- Idée : faire un marquage central de la voie, continue ou discontinue

Zone du Moulin

Table 1 (Elus : Denis VAILLANT et Corinne LACOSTE)



en face ancienne maison "Lantys"

Diminuer la partie entrée "lotissement la Saison"
pour →

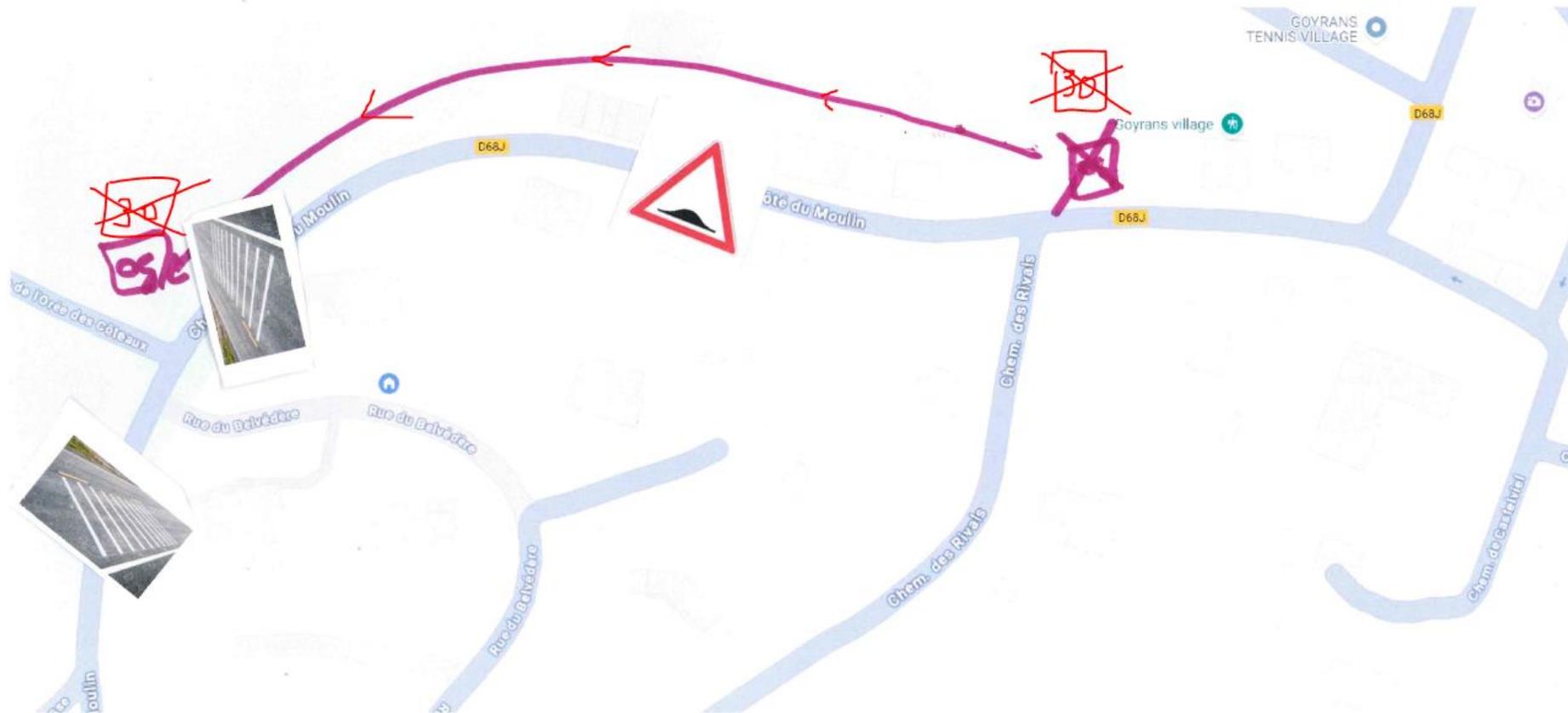


Zone du Moulin

Table 2 (Elus : Eric GEORGET et Nathalie MONTADAT)



- a. Ralentisseur face à la ferme
- b. Bandes rugueuses en amont et aval des intersections
Orée des Côteaux/Belvédère



Zone du Moulin

Table 3 (Elus : Véronique HAITCE et Anne Claire CALMAIN)



Zone de Panteville

Ferme de Panteville

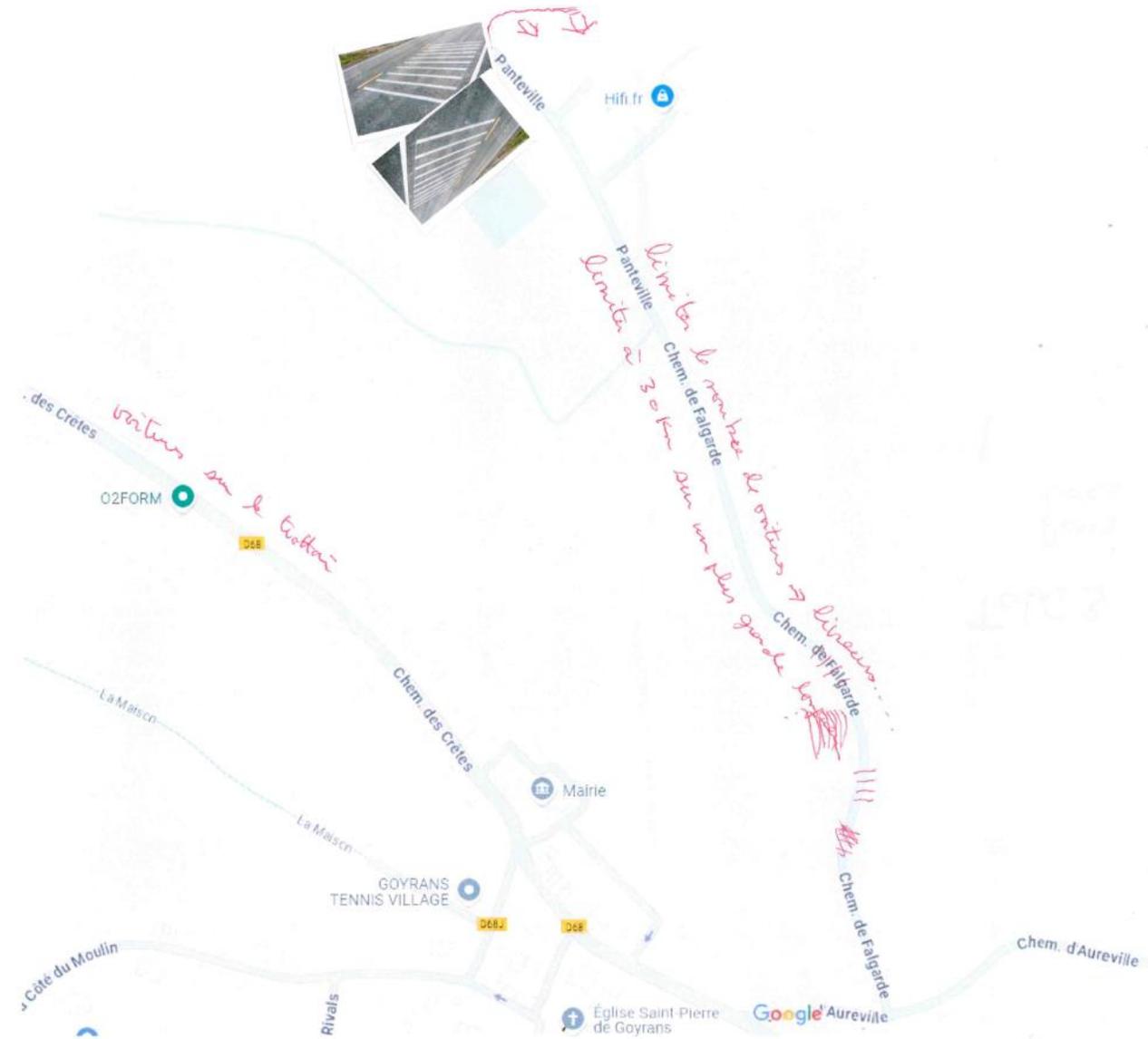


Zone de Panteville

Table 1 (Elus : Denis VAILLANT et Corinne LACOSTE)



- Pas assez de visibilité sur toute cette route qui est en plus très étroite
- Est-ce possible de limiter le nombre de voiture ? Ne donner l'accès qu'aux riverains ?
- Limiter la circulation à 30 Km/H partout sur cette route
- Action : refaire les bas cotés => **prévu par le Sicoval**
- Constat : Heureusement que la mairie procède au fauchage et nettoyage
- Idée : mettre des bandes de ralentissement « vibrantes » pour sécuriser le virage dangereux



Zone de Panteville

Table 2 (Elus : Eric GEORGET et Nathalie MONTADAT)



- a. 2 ralentisseurs préconisés en amont et en aval de la ferme en copropriété –pour rappel 8 propriétaires + 14 enfants en bas âge à cet endroit
- b. Bandes rugueuses à différents endroits - amont et aval du tournant dangereux + amont de la ferme vers Goyrans sur virage sans visibilité – pour faire prendre conscience du danger
- c. Idée : procéder à la réhabilitation du chemin entre les 2 parcelles (là où il y a des lignes électriques => non cultivé) pour que les habitants de la ferme puissent emmener les enfants à pied à l'école, au lieu de prendre leur voiture comme aujourd'hui.

Zone de Panteville

Table 2 (Elus : Eric GEORGET et Nathalie MONTADAT)



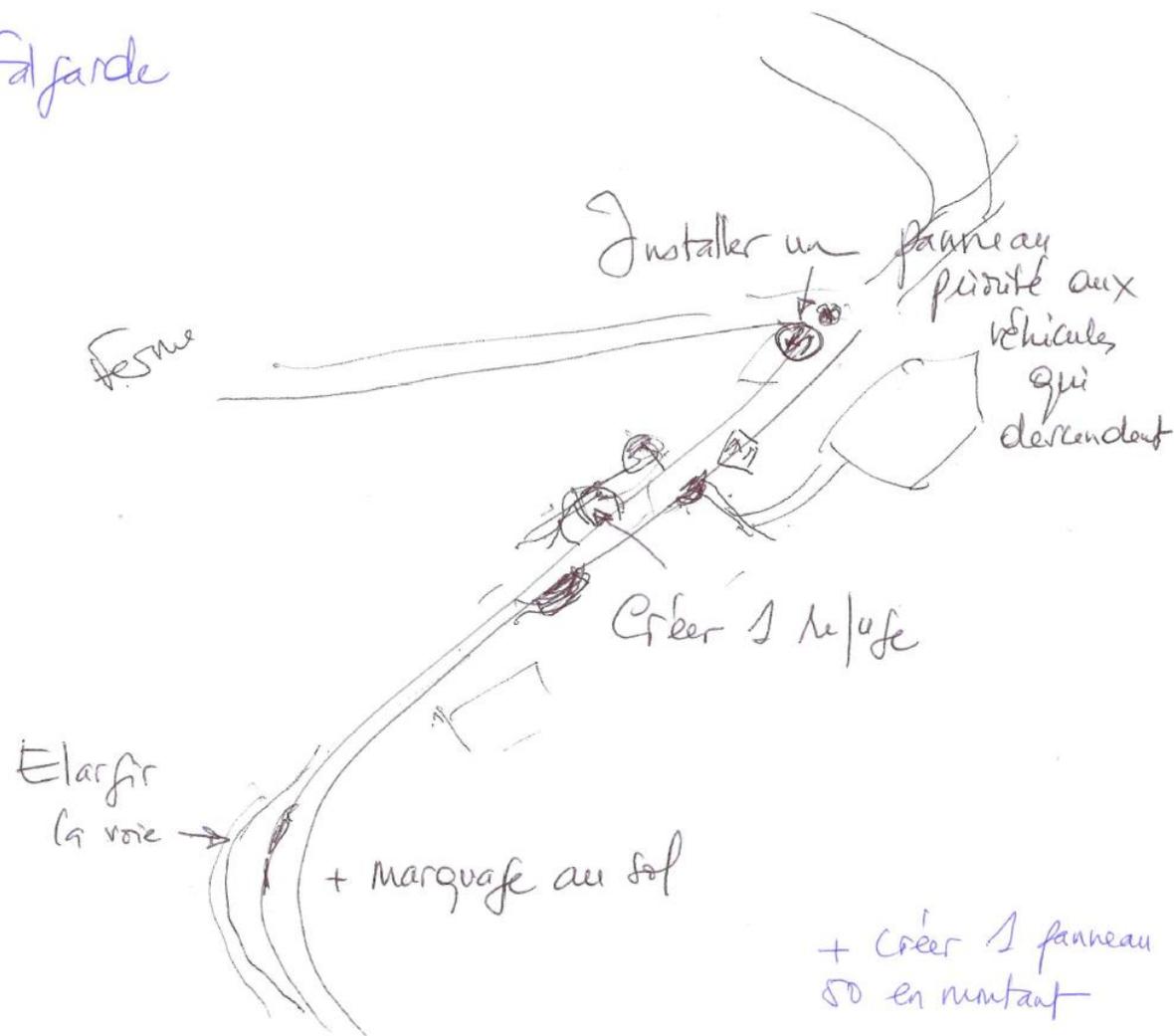
Zone de Panteville

Table 3 (Elus : Véronique HAITCE et Anne Claire CALMAIN)



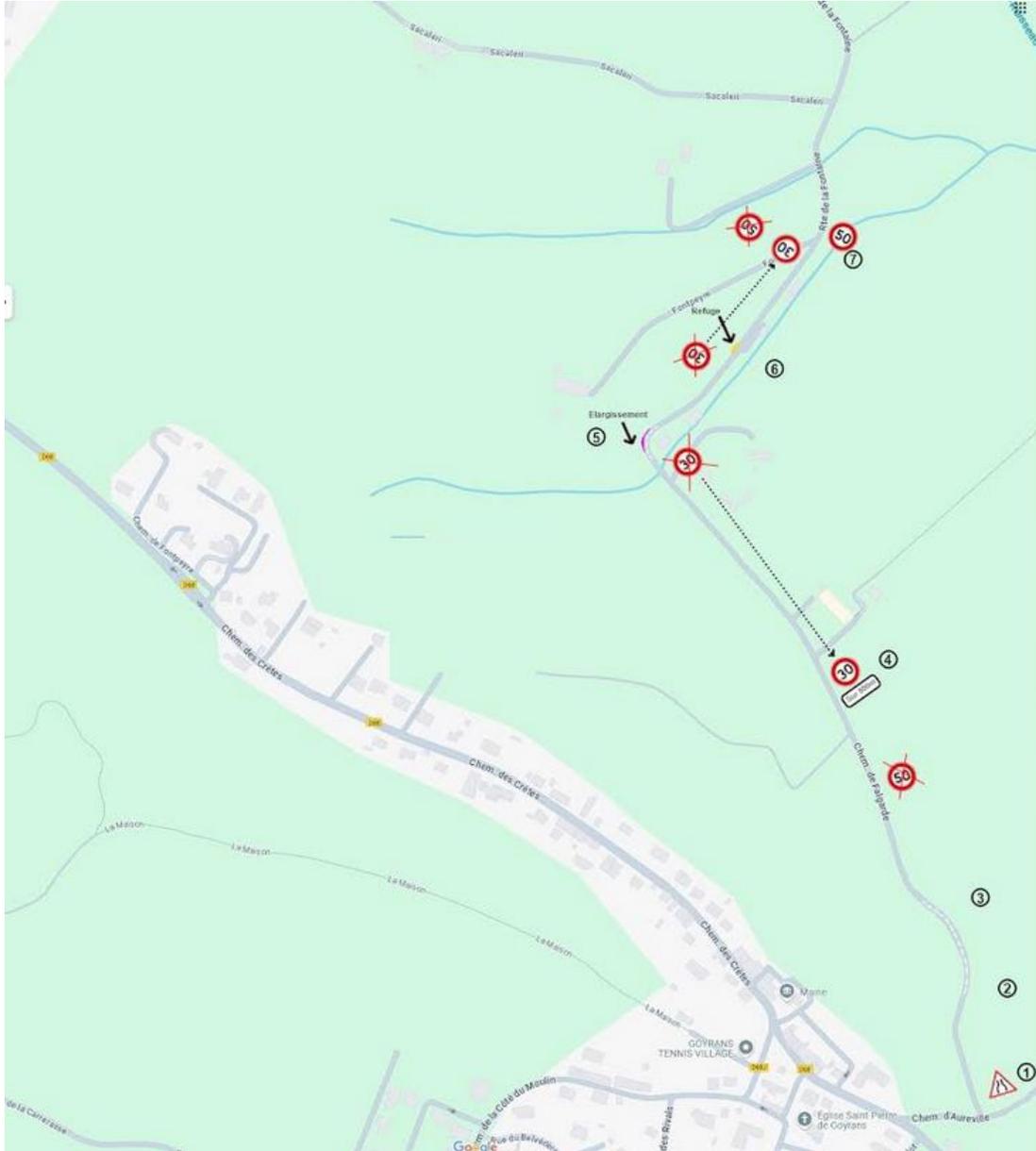
- Problème du virage en bas de la ligne droite : idée de refuge priorité pour descendre (zone pour se déporter)
- Virage : marquage au sol, pour rester sur sa voie, peut-être panneaux supplémentaires (lumineux)
- La fin d'agglomération n'est pas signalée

Chemin de falzarde



Zone de Panteville

Table 3 (Elus : Véronique HAITCE et Anne Claire CALMAIN)



Aménagements proposés

N° 1 : Début de Chemin de Falgarde- Remplacer le panneau mobile "Rétrécissement de la chaussée" par un panneau "Rétrécissement de la chaussée" fixe.

N° 2 et 3 : Les 2 premiers virages avec peu de visibilité- Effectuer un marquage au sol de la ligne médiane en pointillés.

N° 4 : La ferme Panteville- Supprimer le panneau de limitation de vitesse 50 km/h en amont de la ferme.- Déplacer le panneau de limitation de vitesse 30 km/h du point n° 5, 10 mètres en amont de la ferme Panteville. Ajouter la précision "sur 800 m" (voir aménagement N° 7)

N° 5 : Le virage à angle Droit en aval de la ferme Panteville- Elargir la chaussée sur l'extérieur du virage. Le bas-côté à cet endroit-là est suffisamment large et permet de gagner au moins 50 centimètres.- Effectuer un marquage au sol de la ligne médiane en pointillés.

N° 6 : Au niveau du chemin privé situé à mi-chemin de la ligne droite après le virage à angle-droit- Créer un refuge busé, côté gauche, en face du chemin privé, d'environ 5 mètres de long (ou plus) pour permettre aux véhicules qui remontent vers le village de se garer pour laisser passer les véhicules qui descendent. La bonne visibilité à cet endroit-là, permet de juger s'il y a lieu de se garer ou non. A noter que le chemin privé de l'autre côté joue déjà ce rôle, pour les véhicules qui descendent vers Falgarde.

N° 7 : Embranchement Chemin de Falgarde – Chemin de FontPeyre- Remplacer le panneau de limitation de vitesse 50 km/h par un panneau de limitation de vitesse 30 km/h et de ce fait supprimer le panneau de limitation de vitesse 30 km/h situé entre les points n° 5 et n° 6. Du point n° 4 au point N° 7, la vitesse serait donc limitée à 30 km/h. A noter que l'embranchement sert déjà de refuge pour les véhicules qui montent au village. C'est le pendant en sens inverse du chemin privé du N° 6.

Zone du chemin des crêtes



Zone du chemin des crêtes

Table 1 (Elus : Denis VAILLANT et Corinne LACOSTE)



- Mettre des feux **éducatifs** à l'entrée et à la sortie du village
- Entre le chemin Rozane et la ferme de José : mettre des écluses pour sécuriser le devant de l'arrêt de bus
- Devant chez Christian et Claudie même avec les écluses et chicanes le gens roulent vite !!
- Mettre sur cette route des crêtes des bandes vibrantes ou bien des écluses comme à Pinsaguel sur la route pour aller à Intermarché
- Interdire que les voitures ne se garent sur les trottoirs alors qu'ils ont de la place pour rentrer les voitures chez eux et aussi interdire la charge électrique des voitures sur les trottoirs

Zone du chemin des crêtes

Table 2 (Elus : Eric GEORGET et Nathalie MONTADAT)

- Ajout de bandes vibrantes aux endroits dangereux
- Rénovation / rehaussement des ralentisseurs existants, dont certains permettent un passage trop rapide (affaissement avec le temps ?)
- Création de chicanes avec parking en entrée de village (Fontpeyre ?) pour éviter stationnements sur trottoirs => redonner accès aux piétons et poussettes sur la route



Zone du chemin des crêtes

Table 2 (Elus : Eric GEORGET et Nathalie MONTADAT)

c. - Création de chicanes avec parking au niveau du 138 route des crêtes pour éviter stationnements sur trottoirs => redonner accès aux piétons et poussettes sur la route



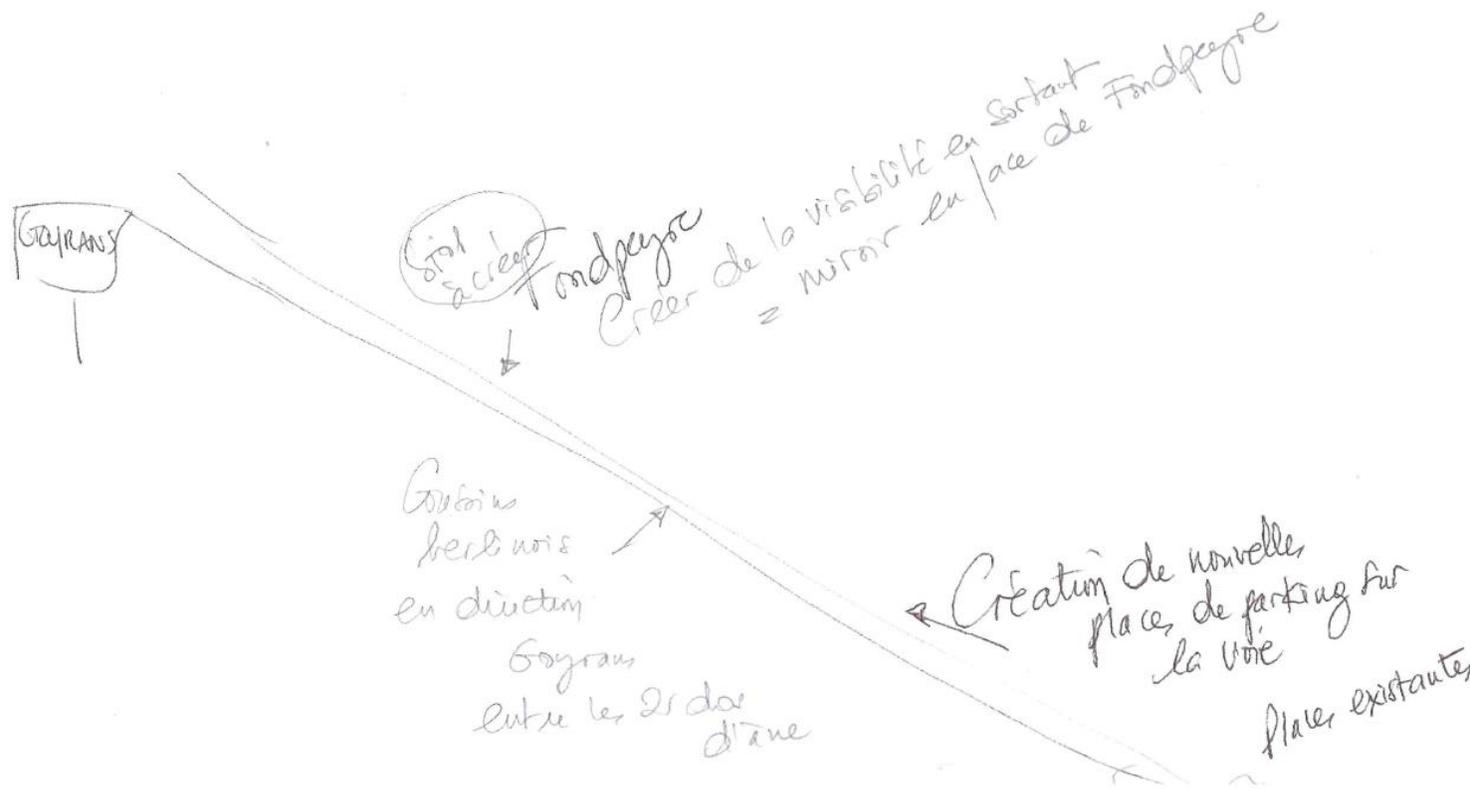
Zone du chemin des crêtes

Table 3 (Elus : Véronique HAITCE et Anne Claire CALMAIN)

- Améliorer les dispositifs existants : coussins berlinois en venant de Lacroix Falgarde après le ralentisseur en allant vers le village
- Mettre un miroir en face de fonpeyre et un stop



Chemin des crêtes



Zone chemin de Badel



Zone chemin de Badel

Table 1 (Elus : Denis VAILLIANT et Corinne LACOSTE)



Constat : beaucoup de piétons

Constat : la voie est large, donc favorise la vitesse

idée :

- possibilité de chicanes
- Mettre des bandes vibrantes sur le chemin Badel

Zone chemin de Badel

Table 2 (Elus : Eric GEORGET et Nathalie MONTADAT)



- a. Coussins berlinois à mi-chemin
- b. Aménagement à prévoir sur rue des Biches : ralentisseur ou chicane/écluse



Zone chemin de Badel

Table 3 (Elus : Véronique HAITCE et Anne Claire CALMAIN)

